



Gouvernance

BILAN D'ACTIVITÉ

2021



En 2016, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a autorisé l'AFD à financer des projets dans le domaine de la gouvernance. La division Gouvernance de l'AFD a ainsi été créée et compte aujourd'hui une équipe d'une vingtaine de personnes, réparties entre le siège à Paris et le terrain.

Ce mandat a permis à l'AFD d'investir un nouveau champ de compétences, très diversifié mais aussi pertinent au regard de l'ensemble de son activité, apportant de la cohérence et de la solidité à certaines interventions historiques. Le mandat gouvernance est en cela un agrégateur, qui renforce le sens de notre action sur le terrain.

L'activité gouvernance, déployée dans une cinquantaine de pays et mobilisant l'essentiel de la palette d'outils de l'AFD se confirme de fait d'année en année, avec un volume cumulé d'engagements de près de 5 milliards d'euros fin 2021.

L'AFD souhaite consolider son portefeuille existant en s'appuyant sur de premiers travaux de capitalisation et d'évaluation de son activité. Elle souhaite aussi s'engager sur de nouveaux déploiements opérationnels ainsi que sur des thématiques frontières (justice environnementale et climatique, transition budgétaire verte, gouvernance des risques de catastrophe, climat et inégalités, gouvernance climatique institutionnelle), permettant à la gouvernance de contribuer activement à l'atteinte d'enjeux mondiaux (lutte contre le réchauffement climatique, respect de la biodiversité ou encore lutte contre les inégalités).

La stratégie gouvernance de l'AFD

Notre activité dans le domaine de la gouvernance a pour but l'avènement de sociétés justes et solidaires, respectueuses des libertés et des droits du vivant. L'AFD développe des projets qui visent à promouvoir un environnement institutionnel, politique et citoyen favorable à un développement juste et durable, à (r)établir la confiance entre populations, États et institutions, et à accompagner les acteurs du changement, porteurs d'innovation et de transformation pour leurs territoires.

■ Les marqueurs d'activité de l'AFD en matière de gouvernance visent à :

- aligner nos interventions sur les Objectifs de développement durable (ODD) et en particulier sur les ODD 16 et 17 qui ciblent le renforcement des capacités et des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile ;
- replacer les acteurs au cœur du processus de structuration et de mise en œuvre des projets que nous finançons, en évitant toute substitution et en favorisant la co-construction des projets ;
- accompagner les bénéficiaires des projets dans leur rôle de pilotes stratégiques, afin qu'ils deviennent de véritables acteurs du changement et qu'ils remplissent pleinement leurs missions de service public et d'intérêt général.



● JUSTICE

Favoriser l'accès à la justice et au droit

Notre activité
gouvernance
s'articule autour de
5 grandes
thématiques :



● RÉFORME DE L'ÉTAT

Moderniser et améliorer la performance du secteur public



● PROCESSUS DÉMOCRATIQUES ET MÉDIAS

Rétablir la confiance entre populations, États et institutions



● FINANCES PUBLIQUES

Améliorer la mobilisation des revenus et la qualité de la dépense



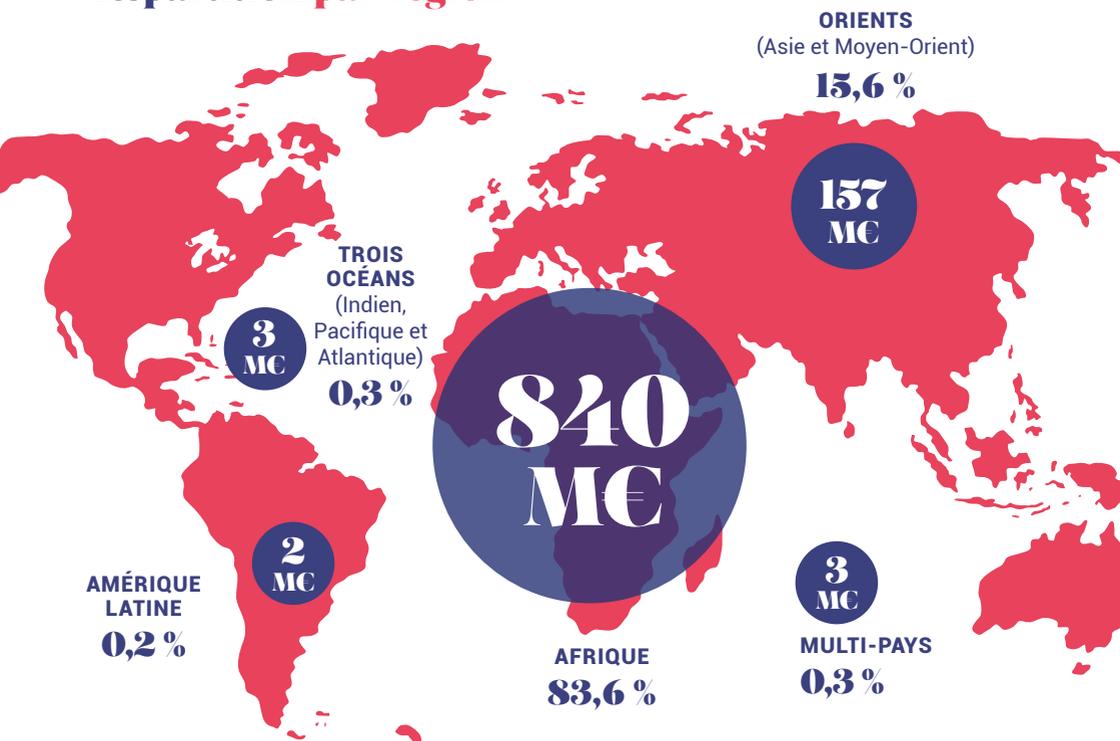
● MIGRATIONS

Valoriser les apports des migrations et lutter contre les causes des migrations contraintes

Notre activité gouvernance en 2021

Après une année marquée par la réponse aux crises liées à la pandémie de Covid-19, qui a fortement impacté l'activité gouvernance de l'AFD, 2021 se caractérise par une reprise des engagements portant l'activité à un niveau encore jamais atteint de plus d'un milliard d'euros.

Répartition par région

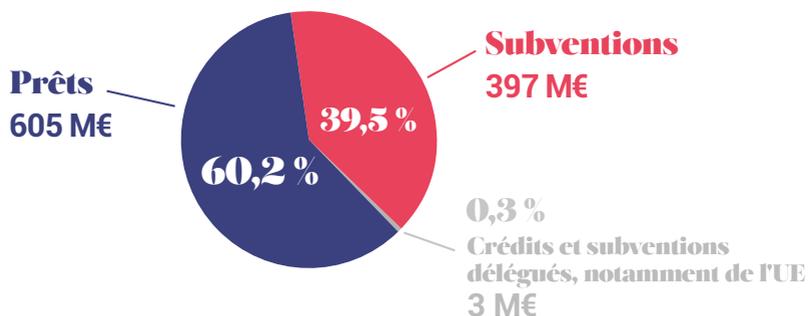


1 Md€
engagé par l'AFD
dans le domaine
de la gouvernance
en 2021

47 pays
concernés
par notre
activité
gouvernance

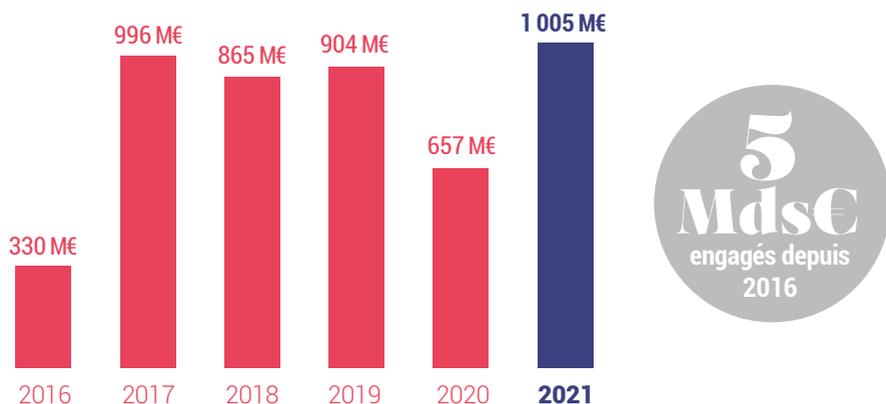
Près de 84 %
des financements
consacrés à l'Afrique,
la principale géographie
d'intervention. En 2021, **97 M€**
de dons ont été ciblés sur les
sujets de gouvernance et de
redéploiement de l'État au Sahel.

Répartition par outil financier



Sur cet ensemble, l'AFD a été en mesure de mobiliser presque toute sa palette d'outils financiers.

Évolution des engagements



Évolution du nombre de projets

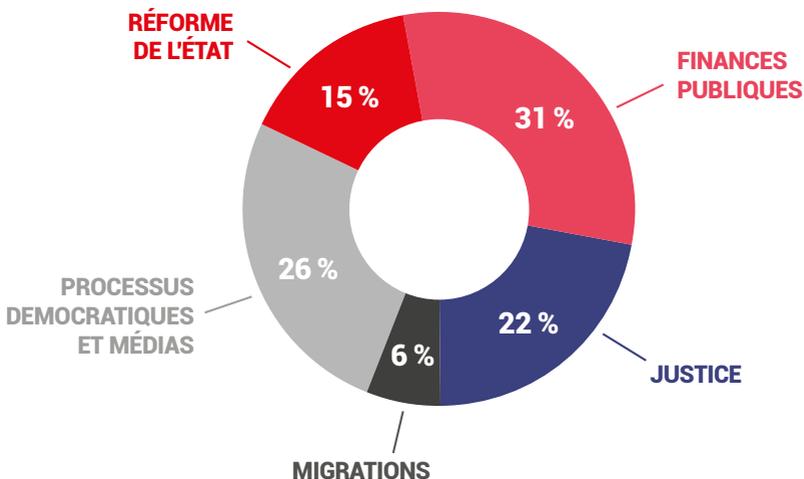


La gouvernance et ses thématiques d'intervention

L'AFD souhaite dépasser une vision stato-centrée en travaillant avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion et la régulation des ressources, des intérêts et des pouvoirs. Au-delà de l'État, l'AFD est engagée avec les organisations de la société civile, les collectivités territoriales, les communautés, les collectifs citoyens et professionnels, les entreprises publiques et privées.

- En 2021, l'AFD a soutenu des projets renforçant les processus démocratiques (appui aux médias notamment), le redéploiement de l'État sur le territoire (accès à la justice, services publics ambulants) et le rôle protecteur de l'État (protection civile).
- L'enveloppe en don, principalement dédiée au continent africain, a été en priorité consacrée au renforcement des finances publiques, au soutien aux processus démocratiques et à la consolidation de la justice.
- Dans les pays d'Amérique latine, de l'océan Indien et des Orient, les interventions continuent de se développer, avec une activité importante auprès des États insulaires de l'océan Indien ciblée sur la prévention des crises, la réduction des risques de catastrophes naturelles et l'implication des diasporas dans le développement des territoires d'origine.

Répartition des dons par thématique





Pour financer leurs politiques de développement et fournir les services essentiels aux populations (santé, éducation, eau...), les États doivent gérer au mieux leurs ressources financières. L'AFD s'engage en faveur d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures, d'un renforcement de la qualité de la dépense et d'une gestion prudente du patrimoine public.

905 M€ engagés dans le domaine des finances publiques en 2021



Zones concernées :
Afrique, Orients,
Amérique latine,
Trois Océans



Bénéficiaires : ministères des Finances,
institutions supérieures de contrôle,
autorités des marchés publics,
instituts des finances...



Jordanie Institutionnaliser et mettre à l'échelle la budgétisation sensible au genre (BSG)

L'agenda pour l'égalité femmes-hommes en Jordanie s'articule autour d'actions visant directement les femmes et les inégalités et d'une plus grande intégration du genre dans les politiques sectorielles. La Jordanie s'est engagée à poursuivre l'opérationnalisation de la budgétisation sensible au genre, reconnaissant le levier puissant qu'elle constitue dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques ciblant à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Ce projet vise la pleine prise en compte des inégalités de genre à toutes les étapes de la chaîne budgétaire. Sa mise en œuvre sera pilotée par quatre ministères sectoriels (Santé, Éducation, Travail et Affaires politiques & parlementaires). Un programme d'assistance technique accompagnera un premier cercle de partenaires : le ministère de la Planification et de la Coopération internationale, la Direction générale du budget, la Commission nationale pour les femmes et les quatre ministères pilotes.

- Prêt de politique publique : 150 M€
- Subvention assistance technique confiée à ONU Femmes : 1,5 M€

Réforme de l'État



L'AFD accompagne les réformes structurelles des États afin de renforcer la qualité de l'action publique au service des usagers. Les États sont en effet les premiers acteurs du développement, notamment parce qu'ils fournissent des services de base (santé, éducation, etc.) et garantissent aux populations un contexte socio-économique pacifié et inclusif.

51,7 M€ engagés en faveur de projets de réforme de l'État en 2021



Zones concernées :
Afrique, Orients,
Trois Océans



Bénéficiaires : ministères de la Fonction publique, de l'Intérieur, Écoles nationales d'administration, Offices de l'état civil, Secrétariats généraux de gouvernement, préfectures, mairies...



Tunisie Appuyer le programme intégré de résilience aux catastrophes

La Tunisie est particulièrement exposée à l'augmentation des risques naturels dus au changement climatique. À la suite des inondations de Nabeul en 2018, le gouvernement a élaboré un programme national de résilience aux catastrophes et au changement climatique. Ce programme soutient la réalisation de quatre objectifs : améliorer la réduction des risques d'inondation en milieu urbain ; renforcer la préparation aux catastrophes ; renforcer la protection financière et promouvoir la coordination institutionnelle et l'instauration d'un cadre juridique propice à la gestion des risques de catastrophes.

L'AFD appuie la mise en œuvre du programme en partenariat avec la Banque mondiale, mise en œuvre qui sera confiée aux institutions gouvernementales tunisiennes.

- Prêt souverain AFD - 40 M€
- Prêt Banque mondiale - 41,3 M€
- Subvention assistance technique - 1,5 M€

Processus démocratiques et médias



L'AFD développe son action en faveur de sociétés plus ouvertes, transparentes et inclusives, notamment en renforçant les interactions entre autorités publiques et populations, en soutenant la transparence de l'action publique et en promouvant la liberté de l'information. Elle accompagne la transformation des acteurs (institutions publiques et société civile) afin qu'ils dialoguent mieux, sur la base d'un accès renforcé à une information de qualité et de la mise en place de mécanismes de transparence et de redevabilité adaptés.

20,7 M€ engagés en faveur des processus démocratiques et des médias en 2021



Zones concernées :
Afrique, Oriens,
Amérique latine,
Trois Océans



Bénéficiaires : ministères des Droits des femmes, de la Bonne gouvernance, etc., OSC, médias indépendants, Commission de l'océan Indien...



Éthiopie Soutenir une société civile démocratique, pluraliste et innovante

En 2019, l'Éthiopie a adopté un nouveau cadre juridique visant à créer un environnement favorable à l'essor et à l'activité des organisations de la société civile (OSC). L'AFD soutient cette politique en agissant au niveau institutionnel avec l'Agency for Civil Society Organizations (ACSO) et en appuyant directement certaines OSC. Afin de soutenir le développement d'une société civile plus démocratique, pluraliste et innovante, l'AFD finance deux projets complémentaires :

- **Renforcement de l'ACSO** en tant qu'institution responsable de la mise en œuvre de la nouvelle proclamation relative aux organisations de la société civile. Une assistance technique l'accompagne dans la définition et la mise en œuvre des activités, procédures et outils permettant sa transformation organisationnelle et la refonte de ses processus opérationnels.
- **Appui financier et technique** à 16 OSC réunies au sein de trois consortiums sélectionnés par appels à projets.

■ **Subvention - 4 M€**

Justice



L'AFD soutient l'accès à la justice pour toutes et tous et le respect des droits économiques, sociaux et environnementaux, en développant un cadre juridique sécurisé pour les biens et les personnes. Nos projets prennent en compte l'ensemble de la sphère juridique et sont établis en collaboration étroite avec les ministères de la Justice et les professionnels du droit. Ils permettent de renforcer l'accès à la justice des citoyens et des populations vulnérables (notamment femmes et mineurs) ou encore d'améliorer les conditions de vie en détention suivant l'approche par les droits.

21,5 M€ engagés en faveur de la justice en 2021



Zones concernées :
Afrique, Orients,
Amérique latine,
Trois Océans



Bénéficiaires : ministères de la Justice,
administrations pénitentiaires, écoles de
la magistrature, des greffes, organisations
de la société civile...



Amérique latine Justice environnementale et climatique (Mexique, Costa Rica, Equateur et Bolivie)

L'Amérique latine est l'un des plus gros réservoirs de biodiversité au monde, mais aussi l'une des régions où l'environnement et ses défenseurs sont les plus menacés. Entré en vigueur en 2021, l'accord régional d'Escazú consacre les droits d'accès à la justice, à la participation citoyenne et à l'information en matière environnementale, et prévoit des dispositions sur la protection des défenseurs de la nature. Cet accord est l'opportunité de faire du droit de l'environnement un instrument clé de la réponse aux enjeux environnementaux et de construire des politiques publiques ambitieuses en matière environnementale et sociale.

Le projet, mis en œuvre par Expertise France, vise à favoriser l'efficacité de la justice et l'exercice de la citoyenneté dans les politiques publiques en matière environnementale et climatique, à la lumière des principes de l'accord d'Escazú. Il permettra de développer une offre de formation spécialisée en droit de l'environnement à destination de magistrats, procureurs, etc. Il favorisera la participation du public dans la définition et le suivi de ces politiques publiques.

■ Subvention - 2 M€

Migrations



En 2019, les migrants internationaux représentaient 272 millions de personnes, soit 3,5 % de la population mondiale. Les types et facteurs de mobilités sont multiples (économiques, sociaux, culturels, politiques), ce qui en fait un phénomène complexe pouvant être une source de fragilités comme une opportunité de développement. L'AFD accompagne les politiques migratoires des pays partenaires pour faire des migrations un facteur de développement et contribuer à lutter contre les vulnérabilités liées aux migrations contraintes.

5 M€ engagés en faveur des politiques migratoires en 2021



Zones concernées :
Afrique, Orient,
Amérique latine,
Trois Océans



Bénéficiaires : ministères des Affaires étrangères, des Marocains résidant à l'étranger, des Maliens de l'extérieur, etc., OSC françaises et internationales.



Tunisie, Maroc, Sénégal et Côte d'Ivoire **DIASDEV : transfert, épargne et investissement des diasporas**

Les transferts des diasporas vers leurs pays d'origine sont essentiels pour de nombreux pays d'Afrique. Ils mobilisent l'attention des institutions politiques des pays d'accueil et d'origine et des acteurs du développement. Cette manne financière place les diasporas comme le premier acteur de la solidarité internationale.

Né du partenariat avec le Forum des Caisses des dépôts (regroupant les Caisses des dépôts européennes et africaines) et les associations et opérateurs de transfert d'argent de la diaspora africaine de France, le projet DIASDEV permettra à une plus grande partie de l'épargne des diasporas de servir au développement de leur pays d'origine.

DIASDEV entend informer les diasporas sur l'offre formelle de transfert, d'épargne et d'investissement et permettre aux opérateurs de mieux répondre aux attentes des utilisateurs ; accompagner l'émergence de nouveaux services de transfert, d'épargne et d'investissement ; et appuyer le Forum des Caisses des dépôts et leurs partenaires dans le développement de services d'épargne et d'investissement des diasporas.

■ **Subvention - 5 M€**

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31